

**PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 avril 20H30**

Date de convocation : 25/04/2023

Effectif légal du conseil municipal : 11

Présents :

X	Philippe BRUN	X	Odette GAILHOT
X	Alice MALARTRE	X	Yves SANIAL
X	Michel RIBES	X	Thierry MICHEL
X	Laurence EXBRAYAT	X	Alain ROMÉAS
X	Jeanne PRADIER	X	Michel LEYDIER
	Alexandre MALARTRE		

Absent(s) : 1

Excusé(s) représenté(s) : 0

Secrétaire de séance : Alice Malartre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Budget 2023
- 2- Divers

1- Budget 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents les résultats du budget 2023

Commune

	Fonctionnement	investissement
Dépense	880 113	1 490 883
Recette	880 113	1 983 899
Total		+ 493 016

Eaux et assainissement

	Fonctionnement	investissement
Dépense	100 969	887 116
Recette	100 969	887 116
Total		

Lotissement de PEYROU

	Fonctionnement	investissement
Dépense	230 000	230 000
Recette	230 000	230 000
Total		

Droit de préemption urbain

Concerne la parcelle AN217 et AN482

Cette DPU n'étant pas inscrite à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux conseils de pouvoir délibérer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal par 10 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle AN217 et AN482

2- Divers

Une délibération est prise pour autoriser le maire à faire des virements de crédit de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget à l'exception des crédits relatif aux dépenses du personnel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30

Prochaine réunion vendredi 15/05/2023